

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 116 (2018)
Heft: 10

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Alcool et grossesse

Près de 6% des femmes enceintes ou allaitantes en Suisse boivent au moins une fois par mois de l'alcool en quantité excessive (au moins quatre verres standard en une occasion), selon de nouvelles estimations d'Addiction Suisse. La fondation lance une mise en garde. En Europe, environ deux nouveau-nés sur cent souffrent des conséquences de la consommation d'alcool de leur mère durant la grossesse, a indiqué début septembre Addiction Suisse. Même si on ne peut pas définir une valeur limite claire à partir de laquelle la consommation d'alcool entrave le développement de l'enfant, les dommages peuvent être considérables chez les nouveau-nés, explique la fondation.

Cela peut se manifester notamment par des troubles de l'attention, des difficultés d'apprentissage, des troubles du langage, de l'hyperactivité et de l'impulsivité. Dans le cas plus grave du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), on observe un retard de croissance ainsi qu'un dysfonctionnement du système nerveux central accompagné des troubles correspondants.

D'après les connaissances scientifiques actuelles, le plus sûr est d'éviter toute consommation d'alcool pendant la grossesse. La Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL) émet la même recommandation. Les nouvelles estimations sur la consommation d'alcool pendant la grossesse ont été effectuées par Addiction Suisse sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique.

Source: news ATS reprise par www.swissinfo.ch le 7 septembre



Transplantation d'utérus: prise de position

La Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (CNE) a pris position concernant les aspects éthiques de la transplantation d'utérus. Cette nouvelle procédure médicale a conduit pour la première fois à la naissance d'un enfant en Suède en 2014. Depuis, une dizaine d'enfants sont nés dans le monde grâce à cette procédure. Celle-ci n'est toutefois pas établie cliniquement mais se trouve dans un stade expérimental. Les connaissances scientifiques sont donc encore limitées. Pour la CNE, les conséquences physiques et psychiques de la procédure sur les personnes directement concernées ne doivent pas être sous-estimées. On ignore en particulier s'il existe des risques à moyen et long terme pour la santé de l'enfant. C'est pourquoi les projets de recherche dans ce domaine doivent être planifiés et menés avec grand soin.

Par ailleurs, il existe des réserves éthiques au plan social concernant les recherches impliquant la procédure de transplantation d'utérus: d'une part, le bénéfice potentiel pour la société de recherches impliquant cette procédure est relativement faible comparé à d'autres domaines de la recherche médicale; d'autre part, si la procédure en question s'avère médicalement efficace et sûre, elle ne sera vraisemblablement abordable que pour les couples aisés. Lorsque les projets de recherche concernant la procédure de transplantation d'utérus sont (co-)financés avec de l'argent public, on peut se demander s'il s'agit là d'une utilisation appropriée des ressources limitées dont dispose le système de santé.

Source: communiqué de presse de la CNE du 6 septembre, www.nek-cne.ch



Etude sur l'usage de l'ocytocine

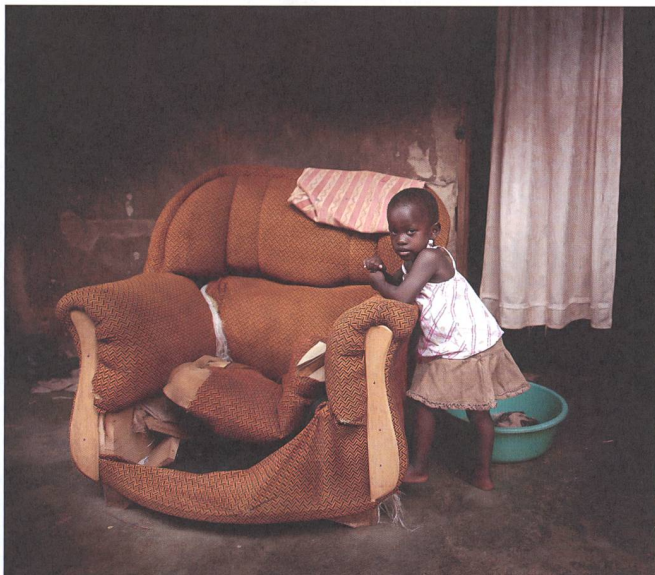
Depuis quelques années, le monde médical est alerté sur le recours abusif à l'ocytocine. En France, comme l'a montré l'enquête périnatale 2010, l'ocytocine est utilisée dans 58 % des accouchements spontanés avec de fortes disparités d'un établissement à l'autre.

Quels facteurs peuvent expliquer les variations dans l'usage de cette molécule? Une étude des pratiques basée sur un cas clinique apporte quelques réponses. Travaillant sur le cas d'une primipare de 29 ans, en travail spontané à 40 semaines d'aménorrhée, sous péridurale, après rupture spontanée des membranes, dont le travail en phase active progresse lentement, 204 sages-femmes ont dû choisir entre l'expectative et le recours à l'ocytocine.

C'est après une heure de stagnation à 7 cm que 69% d'entre elles ont débuté l'ocytocine; 64% utilisent des doses supérieures aux diverses recommandations et 61% l'augmentent plus rapidement que conseillé. Près de la moitié des sages-femmes déclarent utiliser l'ocytocine quand le service est saturé; 30% répondent à la prescription d'un médecin et 30% réfèrent un manque d'expérience. Au total, moins d'un quart des sages-femmes ont choisi de ne pas utiliser d'ocytocine.

L'administration d'ocytocine augmente significativement avec le nombre d'accouchements dans l'établissement, de naissances par salle d'accouchement, de naissances par sage-femme, et en l'absence de protocole institutionnel. Par contre, et à l'inverse de ce qu'une précédente étude a pu montrer, les années d'expérience n'ont pas d'impact.

Source: Marie Gélébart, *Journal international de médecine, actualité du 13 septembre*
Références de l'étude: Isidore J. et Rousseau A. (2018). Administration of oxytocin during spontaneous labour: A national vignette-based study among midwives. «Midwifery»; 62: e214-219.



Symposium «La santé pour tous» d'ici 2030

7 novembre, Bâle

Le réseau Medicus Mundi Suisse organise en novembre un symposium pour discuter des mesures nécessaires pour atteindre «La santé pour tous d'ici 2030» telle que l'Organisation mondiale de la santé l'a énoncée. Avec les 17 objectifs de développement durable de l'agenda 2030 (ODD), la santé représente désormais un objectif universel: permettre une vie en bonne santé et favoriser le bien-être de tous, à tous les âges. Le concept de soins de santé primaires intégrés revient parmi les ODD sous un nouveau nom: la couverture sanitaire universelle (CSU). Mais, il reste à voir si, cette fois, la communauté internationale est prête à y contribuer ou si nous nous dirigeons vers une CSU sélective, comme ce fut le cas lors de l'introduction des soins de santé primaires sélectifs.

Dans cette perspective, le but du symposium est de discuter

- de ce qui est nécessaire pour parvenir à «la santé pour tous d'ici 2030»;
- des principaux obstacles et incitations;
- de ce dont les organisations associatives et les organisations de la société civile ont concrètement besoin pour atteindre les objectifs de l'agenda 2030.

Plus d'informations sur www.medicusmundi.ch



Les pratiques sexuelles des jeunes en Suisse sous la loupe

La sexualité des jeunes est globalement saine. Voici la principale conclusion de l'enquête nationale sur la santé et les comportements sexuels des jeunes adultes en Suisse réalisée sous la responsabilité de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) du CHUV et avec la collaboration de l'Hôpital universitaire de Zurich auprès de 7142 jeunes âgés de 24 à 26 ans. Dans une large majorité (93%), les jeunes se protègent lors de leur premier rapport sexuel, principalement avec le préservatif masculin (84%). Autres constats: internet joue un rôle toujours plus important dans les activités sexuelles des jeunes en Suisse et les femmes sont plus nombreuses à faire état d'expériences sexuelles non désirées (53% contre 23%). 16% des femmes ont indiqué avoir été victimes d'un abus sexuel ou d'un viol (2,8% chez les hommes).

Source: communiqué de presse du CHUV du 6 septembre